



**Feuille de prélèvements**  
**Surveillance de la qualité des Eaux de baignade**  
**Cassis - Saison 2011**

Commune : **Cassis** Plage : **Grande Mer**  
Date : **07/092011** Heure : **5h10**  
Préleveur : **LEVENT.T**

**Mesures de terrain**

Température (en °C) : **19,2**

Transparence :  Limpide  Trouble

**Observations de terrain**

Météo - nébulosité :  Soleil  Peu nuageux  Couvert  Nuageux  Orageux  Pluvieux

Vent :  Absent  Faible  Fort 8,6m:s

Direction du vent :  Entrant  Sortant  Parallèle à la plage

Fréquentation :  Nulle  Faible  Moyenne  Forte

**Observations du plan d'eau**

Etat du plan d'eau :  Calme  Peu agité  Agité

Détergents :  Présence  Absence

Nappe hydrocarbures :  Présence  Absence

Flottants :  Présence  Absence

**Observations de la plage**

Déchets :  Présence  Absence

Animaux :  Présence  Absence

Écoulements Eaux Usées :  Présence  Absence


Écoulements pluviaux :  Présence  Absence

**Analyses en laboratoire**

Heure d'arrivée au labo : **6h00**

Surveillance Sanitaire des Eaux de Baignade de la Commune de Cassis  
d'analyse Gen-Spot

Résultat

Plage			Grande Mer		
Date			07/09/2011		
Gestion Active					
Gestion de Crise					
Heure demandée d'intervention					
Heure du prélèvement			5h10		
RESULTATS					
Résultat Gen Spot <i>E.coli</i>			Résultat Gen Spot Entérocoques fécaux		
NIVEAU	Limite de qualité NPP <i>E.coli</i> /100ml	Nbr équivalents <i>E.coli</i> /100ml	NIVEAU	Limite de qualité NPP Entérocoques /100ml	Nbr équivalents Entérocoques /100ml
Veille	1000	<15		370	-
Selon la directive CEE du 8 décembre 1975, transcrite en droit français par le décret du 7 avril 1981 la valeur impérative pour la qualité des eaux de baignade est de 2000 NPP <i>E.coli</i> /100ml			Selon la directive CEE du 8 décembre 1975, transcrite en droit français par le décret du 7 avril 1981 il n'y a pas de valeur impérative en Entérocoques fécaux pour la qualité des eaux de baignade.		
<b>VEILLE</b>	Entre 0 et 1000 <i>E.coli</i> /100ml ; niveau de contamination bactérienne nul ou faible ; pas d'analyse supplémentaire à réaliser		<b>VEILLE</b>	Entre 0 et 370 Entérocoques/100ml ; niveau de contamination bactérienne nul ou faible ; pas d'analyse supplémentaire à réaliser	
<b>VEILLANCE</b>	Entre 1000 et 2000 <i>E.coli</i> /100ml ; Niveau de contamination bactérienne non négligeable, il est recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de chercher d'éventuelles sources de pollution		<b>VEILLANCE</b>	Supérieur à 370 Entérocoques/100ml ; Niveau de contamination bactérienne non négligeable, il est recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de chercher d'éventuelles sources de pollution	
<b>ALERTE</b>	Supérieur à 2000 <i>E.coli</i> /100ml ; Niveau de contamination élevé, il est fortement recommandé de réaliser des analyses supplémentaires pour suivre l'évolution de la contamination et de faire des investigations de terrain pour trouver l'origine de la pollution. La commune doit décider ou non de fermer la plage à la baignade				
Nom du laboratin / Responsable d'analyse : <b>Seguin Claire</b>					